

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1014
23 mars 2006

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATORZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 23 mars 2006, à 10 h 10

Présidence: M. Doru Romulus COSTEA (Roumanie)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 1014^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'aimerais tout d'abord, au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom personnel, souhaiter la bienvenue à S. E. M. Kim Howells, Ministre adjoint des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui va s'exprimer devant nous ce matin.

Nous apprécions grandement cette manifestation de l'importance considérable que le Gouvernement du Royaume-Uni accorde au désarmement et à la maîtrise des armements et, plus particulièrement, aux travaux de notre instance. J'ajouterai, si vous me le permettez, que cette importance est renforcée par le fait qu'il y a bien longtemps qu'un responsable de très haut niveau d'une puissance nucléaire ne s'était pas exprimé devant la Conférence.

J'ai maintenant l'honneur et le plaisir de donner la parole à S. E. M. Kim Howells.

M. HOWELLS (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais): Qu'il me soit permis de dire combien je suis heureux d'être présent aujourd'hui à la Conférence du désarmement à Genève. C'est la première fois qu'un ministre britannique s'exprime devant cette instance depuis un certain nombre d'années, mais j'ai pensé que, surtout après les déceptions occasionnées l'année dernière par la Conférence d'examen du TNP et le Sommet du Millénaire + 5, ma visite viendrait à point nommé pour exposer les priorités du Royaume-Uni en matière de désarmement et de non-prolifération et souligner son attachement à ces deux objectifs.

On parle beaucoup aujourd'hui d'une crise du régime de non-prolifération, de la quasi-faillite du Traité sur la non-prolifération et de la confusion qui affecte le mécanisme de désarmement de l'ONU en raison de l'absence de volonté politique de ses États membres. J'aimerais souligner que, même s'il existe de réels sujets d'inquiétude – et je comprends la force des sentiments dans de nombreux pays –, ces sujets d'inquiétude doivent nous pousser à agir et non à sombrer dans le pessimisme. Il est à présent temps de prendre des engagements précis et d'agir avec détermination pour remplir nos obligations d'États membres de la Conférence du désarmement.

L'année dernière, la Conférence d'examen du TNP a été décevante. Malheureusement, en effet, certains participants – un nombre très restreint de pays en réalité – ont semblé vouloir d'emblée agir contre et non pour un résultat concret. Même si l'immense majorité des États présents à New York voulait atteindre de vrais résultats, une faible minorité a suffi pour rendre ces résultats impossibles à atteindre. Je ne dis pas cela pour insister sur cette situation. Je reconnais que les façons d'appréhender les résultats de la Conférence d'examen varient. Pour ma part, je dirais que, même si la Conférence d'examen n'a pas abouti à l'adoption d'un document final de fond, elle a permis des discussions très utiles et très approfondies quant aux moyens de renforcer le TNP. Nous espérons que ces idées intéressantes ne seront pas perdues et seront reprises de diverses manières. Nous devons travailler avec les moyens dont nous disposons. À titre d'exemple, des propositions ont été faites à la Conférence d'examen, en mai dernier, sur les mesures à prendre pour dissuader les États de se retirer du TNP. Ces propositions ont bénéficié d'un large soutien, et nous espérons qu'elles pourront être reprises et développées durant le prochain cycle d'examen du TNP, une démarche qui requiert de l'ambition. Nous

(M. Howells, Royaume-Uni)

devons tirer les enseignements de l'expérience de 2005. Le TNP est trop important pour nous tous pour que nous persistions dans nos récriminations. Nous devons, au contraire, renouveler ensemble notre engagement constructif à l'approche de 2007.

Bien entendu, les déceptions de mai dernier ne nous incitent que davantage à prendre des engagements forts et significatifs en faveur des objectifs de non-prolifération et de désarmement fixés lors du Sommet du Millénaire + 5 de septembre dernier. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé infatigablement avec l'Union européenne, et avec le groupe des sept pays constitué par celui qui était alors le Ministre norvégien des affaires étrangères, pour élaborer une proposition de texte qui, espérons-nous, pourrait être adoptée par tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Or, je dois vous dire que nous avons été extrêmement déçus de ce qu'en définitive aucun texte sur la non-prolifération ou le désarmement n'ait pu être adopté, malgré les nombreux progrès significatifs réalisés dans d'autres domaines, tels que les droits de l'homme ou la réforme de l'ONU. Mais, là encore, nous devons relancer notre action collective au niveau multilatéral. Il est donc primordial que la Conférence du désarmement commence son véritable travail, celui pour lequel elle a été créée, à savoir la négociation d'instruments multilatéraux utiles en matière de désarmement.

Nul ne sera surpris si je dis que le Royaume-Uni demeure fermement attaché au TNP et le restera dans un avenir prévisible. Nous considérons le TNP comme la pierre angulaire du régime de non-prolifération et comme le cadre adapté au désarmement nucléaire et nous ferons en sorte que les déceptions de l'année dernière ne nous empêchent pas d'avancer sur ces deux fronts. Par exemple, nous ne manquons pas une occasion d'encourager tous les États à souscrire au Protocole additionnel avec l'AIEA, et œuvrons activement, en coopération avec d'autres pays, pour élaborer des mesures propres à inciter les pays à renoncer aux installations intervenant dans le cycle du combustible nucléaire. Nous reconnaissons pleinement le droit qu'ont les États respectant leurs obligations au titre du TNP d'utiliser et exploiter la technologie nucléaire, conformément à l'article IV, mais il est évident que le cycle du combustible nucléaire comporte des risques particulièrement élevés de prolifération.

Nul n'est besoin, je pense, de vous rappeler que ce sont là des questions à propos desquelles nous devons établir des liens en dehors de cette salle. Cette instance a peut-être sa vie propre, mais certains événements du monde extérieur appellent de notre part une attention des plus sérieuses et une action réellement prioritaire, faute de quoi les travaux de cette instance ne signifieront plus rien, particulièrement pour les millions de personnes qui attendent d'elle qu'elle fasse preuve de dynamisme.

Dans ce domaine, des propositions particulièrement intéressantes ont été formulées pour créer des banques «réelles» ou «virtuelles» de combustible nucléaire, avec une implication internationale plus ou moins forte. Mais les choses sont loin d'aller de soi, comme le montre le fait que gouvernements et experts tentent depuis des années de régler cette question. Il reste encore un certain nombre de problèmes politiques et techniques compliqués à résoudre, mais je pense qu'il existe maintenant une volonté politique croissante au niveau international pour parvenir à un accord sur la voie à suivre.

Nous continuerons à croire en la nécessité d'un régime solide et global de contrôle des exportations pour empêcher la prolifération effrénée des matières et technologies nucléaires,

(M. Howells, Royaume-Uni)

question sur laquelle vous, Monsieur le Président, avez, je le sais, fort à cœur de faire progresser les travaux. Dans les cas où de tels produits sont déjà transportés de manière illicite, nous pensons que l'interdiction établie par l'Initiative de sécurité contre la prolifération continuera à jouer un rôle important.

Comme tout un chacun, nous sommes préoccupés par le spectre, la menace croissante du terrorisme nucléaire, menace que nous nous efforçons de combattre. Nous nous employons par conséquent à assurer le renouvellement du mandat du Comité créé en application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité et demeurons prêts à assumer les obligations énoncées dans ladite résolution et à aider les autres pays à faire de même.

Bien entendu, nous nous intéressons aussi à bien d'autres questions que la question nucléaire, tant à Genève qu'à New York, soucieux que nous sommes d'améliorer la sécurité et d'atténuer les conflits. Cet après-midi, je ferai une déclaration générale sur une de ces questions, à savoir l'initiative en faveur d'un traité sur le commerce des armes classiques, parfois simplement appelé «Traité sur le commerce des armes».

J'ai jusqu'à présent axé mon intervention sur les questions relatives à l'article IV du TNP, car ce sont celles à propos desquelles les pressions sont les plus fortes sur la scène internationale. Toutefois, si vous me le permettez, j'aimerais aussi évoquer les questions se rapportant à l'article VI du TNP, car – et c'est là une évidence –, cette instance, unique instance multilatérale dont dispose la communauté internationale pour négocier dans le domaine du désarmement, est toute désignée pour traiter du désarmement. Comme vous tous, j'éprouve un sentiment de frustration devant l'actuel blocage de la Conférence du désarmement et son incapacité à adopter un programme de travail, une situation qui dure depuis maintenant plus de huit ans. Mesdames et Messieurs, que croyez-vous que pensent ceux qui sont en dehors de cette salle du fait que nous n'avons plus de programme de travail depuis huit ans? Quelles que soient les définitions retenues, quel que soit l'endroit dans le monde où l'on se trouve, ce n'est pas là une bonne politique, et nous devons nous attaquer très très sérieusement à cette situation. Pourtant, cette situation n'a pas empêché le Royaume-Uni de prendre des mesures unilatérales de désarmement. Comme vous l'a fait savoir à maintes reprises notre formidable équipe de Genève, le Royaume-Uni a fait des progrès substantiels dans la mise en œuvre de ses obligations de désarmement nucléaire telles qu'elles découlent de l'article VI du TNP.

Nous avons en particulier pris les mesures suivantes: retrait et démantèlement de nos moyens nucléaires maritimes tactiques; retrait et démantèlement des bombes nucléaires WE177 de la RAF; et fin du déploiement sur notre territoire des missiles nucléaires Lance et de pièces d'artillerie détenues dans le cadre du système de la «double clef» que nous avons mis en place avec les États-Unis. En conséquence, notre capacité nucléaire se limite désormais à un seul système, le système Trident.

Nous sommes le seul État doté d'armes nucléaires à avoir pris de telles mesures. Nos forces nucléaires patrouillent en état d'alerte réduite. Un seul sous-marin Trident est en patrouille de dissuasion à un moment donné; il reste normalement en état d'alerte réduite. Les missiles ne sont pointés sur aucun pays. Le Royaume-Uni détient moins de 200 ogives opérationnelles, ce qui correspond au seuil minimal requis pour assurer sa sécurité. Globalement,

(M. Howells, Royaume-Uni)

la puissance explosive des armes nucléaires du Royaume-Uni a été réduite de 70 % depuis la fin de la guerre froide.

Mais mon message principal d'aujourd'hui est le message d'un homme politique, le message d'un ministre et une assurance: le Royaume-Uni continue à œuvrer en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous demeurons donc persuadés qu'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles (FMCT) représente la prochaine étape logique vers un désarmement nucléaire. J'aimerais souligner que le Royaume-Uni ne conserve pas des moyens de dissuasion nucléaire au mépris de ses obligations en matière de désarmement nucléaire. L'objectif à long terme est clair au regard des obligations qui nous incombent en vertu du TNP. Toutes les décisions que nous serons amenés à prendre dans l'avenir en ce qui concerne nos moyens de dissuasion nucléaire devront être compatibles avec ces obligations; elles le seront.

Monsieur le Président, dans le cadre des efforts que les délégations continuent de faire ici pour sortir la Conférence de l'impasse, je me félicite de l'initiative que vous et les cinq autres présidents de cette année avez prise pour relancer les travaux de la Conférence en favorisant, tout au long de cette année, un débat thématique interactif. Je sais notamment que de nombreuses idées et initiatives ont été abordées ou relevées par les États membres durant les séances qui ont été consacrées à la question du désarmement nucléaire. Nous nous félicitons de ces discussions et de ces propositions, y compris de celles que nous désapprouverons peut-être sur le fond. Nous n'avons nullement l'intention d'étouffer le débat, tant il est réconfortant d'observer quelques signes d'enthousiasme et d'énergie bien utilisée à la Conférence du désarmement. Mais je voudrais toutefois afficher une certaine prudence. En effet, quel que soit l'enthousiasme observé lors des discussions, les accords ne se feront pas du jour au lendemain. Il y a ici de nombreux intérêts divergents et profondément ancrés qu'il ne sera pas facile de concilier. Il faudra engager un processus constant de renforcement de la confiance et de la compréhension, et le Royaume-Uni est déterminé à participer à cette démarche ambitieuse.

J'aimerais également préciser l'objectif qui nous apparaît comme l'objectif de fond le plus important et le plus urgent. À notre connaissance, pas une seule délégation n'a contesté la nécessité d'ouvrir des négociations sur un FMCT. Bien entendu, ces négociations ne seront pas faciles, mais nous pourrions certainement décider, sans préjuger des positions de qui que ce soit, d'ouvrir des négociations sur un FMCT sans conditions préalables.

Nous sommes conscients des divergences de vues concernant les priorités relatives, mais le Royaume-Uni estime que seule une action déterminée et sans condition préalable en faveur d'un FMCT peut nous ouvrir des perspectives de progrès. Nous devons être honnêtes avec nous-mêmes: l'approche globale proposée pour commencer le travail de fond de la Conférence n'a pas suscité un consensus.

Certaines questions ne se prêtent pas encore à des négociations, mais ce ne devrait pas être une raison, et encore moins une excuse, pour retarder les négociations sur une question que la Conférence pourrait commencer à traiter dès demain. La Conférence du désarmement est un mécanisme trop important pour qu'on le laisse inactif; nous en avons besoin pour relever les défis actuels en matière de limitation des armements et de désarmement. Nous affirmons tous vouloir faire progresser la Conférence du désarmement. Nous devons donc maintenant adopter une démarche pragmatique: il est temps d'ouvrir des négociations sur un FMCT.

(M. Howells, Royaume-Uni)

Hier, afin de démontrer notre attachement à cet objectif et, plus généralement, à la transparence en la matière, nous avons publié un rapport retraçant l'historique des activités d'enrichissement de l'uranium réalisées au Royaume-Uni dans le contexte de nos programmes nucléaires de défense. Ce rapport fait suite à un autre rapport que nous avons publié en 2000 sur nos stocks de plutonium. Je dispose d'un exemplaire de ce rapport, et je souhaite qu'il soit distribué à toutes les délégations en tant que document de la Conférence.

Permettez-moi de dire à nouveau à quel point je suis heureux de me trouver ici à la Conférence du désarmement. Je vous suis reconnaissant de m'avoir donné l'occasion de montrer l'attachement du Royaume-Uni au désarmement et à la non-prolifération. Mais – et j'espère avoir été suffisamment clair ce matin – ces préoccupations ne sont pas exclusivement britanniques. Elles sont mondiales et j'ai hâte de travailler avec vous, par l'intermédiaire de la Conférence du désarmement, à la résolution de ces problèmes.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le Ministre adjoint des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de son importante déclaration. Je tiens également à le remercier des paroles aimables qu'il a adressées au groupe des six présidents de la session de cette année, désormais connu sous le nom de P6.

Je vais, si vous me le permettez, suspendre la séance plénière pour quelques minutes, le temps de raccompagner S. E. M. Kim Howells.

La séance est suspendue à 10 h 25; elle est reprise à 10 h 30.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): La 1014^e séance plénière de la Conférence du désarmement est reprise.

Le PRÉSIDENT: Puisque aucune délégation ne demande la parole, permettez-moi de faire une déclaration liminaire alors que commence la présidence roumaine.

C'est un grand honneur pour mon pays ainsi que pour moi-même d'assumer la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens à commencer mon mandat et ma courte intervention d'aujourd'hui en remerciant le distingué Représentant permanent de la Pologne, l'Ambassadeur Zdzislaw Rapacki, pour les efforts qu'il a déployés pour que les activités de la Conférence se déroulent selon des approches créatives. En même temps, permettez-moi de souligner l'engagement décisif, pris par les autres présidents de la Conférence – l'Ambassadeur In-Kook Park de la République de Corée, l'Ambassadeur Valery Loshchinin de la Fédération de Russie, l'Ambassadeur Ousmane Camara du Sénégal et le Chargé d'affaires de la Slovaquie, M. Drahoslav Štefánek, de travailler véritablement en équipe, afin de rendre nos activités plus conformes à leurs buts réels, c'est-à-dire contribuer à la paix et à la sécurité internationales, par des instruments multilatéraux dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et du contrôle des armes.

Le Président poursuit en anglais.

Du fait de l'initiative sans précédent qui a conduit à la mise en place du P6, mes observations liminaires ont perdu une grande partie de leur portée traditionnelle, la présidence

(Le Président)

roumaine ne repartant pas de zéro, mais s'appuyant plutôt sur ce qui a été fait sous les deux présidences précédentes. Nous avons donc l'intention de continuer à tenir des séances plénières consacrées à des débats généraux sur tous les points de l'ordre du jour, et de préparer et tenir le débat structuré sur le FMCT. Notre calendrier qui, espérons-le, devrait nous aider à atteindre cet objectif, vous a été présenté par les coordonnateurs de vos groupes respectifs, ce dont je les remercie. Ces deux démarches ont le même objectif ultime, qui est de créer les conditions propices au lancement de notre travail de fond. La contribution des parties à ce processus a déjà été présentée par le premier Président de la session de 2006: «les présidents de la Conférence ont une responsabilité particulière à assumer en conduisant les travaux de cette année d'une façon propre à stimuler les discussions susceptibles de nous rapprocher d'un consensus sur un programme de travail» (déclaration faite par l'Ambassadeur Rapacki le 9 février), mais «c'est aux délégations qu'il appartient d'inclure dans ces cadres des éléments de fond. Ce travail ... sera dénué de sens s'il se fait sans la participation de tous les membres de la Conférence» (déclaration de clôture faite par l'Ambassadeur Rapacki le 16 février).

À l'occasion de la 1000^e séance plénière de la Conférence du désarmement, nous avons eu un moment de réflexion sur les réalisations et sur l'avenir de cette instance multilatérale unique de négociation dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la limitation des armements. Estimant aussi qu'il est utile de se remémorer ce qui s'est produit dans le cadre de la Conférence au cours de ces dernières années, j'aimerais vous rappeler qu'il y a exactement 11 ans, le 23 mars 1995, lors de la 703^e séance plénière, l'Ambassadeur Shannon, représentant du Canada et Coordonnateur spécial, a présenté son rapport sur le résultat de ses consultations concernant «l'arrangement le plus approprié pour négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires». Heureuse coïncidence selon moi, puisque c'est sous la présidence roumaine que la Conférence va avoir la possibilité d'engager des discussions plus approfondies sur des questions touchant au FMCT. Ceci me conduit également à réitérer les propositions faites aux délégations de faire venir des experts de leurs capitales respectives, afin de nous permettre d'avoir des échanges de vues approfondis, de rédiger et distribuer bien à l'avance des documents de travail sur des questions spécifiques touchant au FMCT et, si elles le souhaitent, de proposer des manifestations parallèles, y compris en coopération avec des organisations non gouvernementales. Soucieux d'aider les délégations à se préparer aux discussions, le secrétariat de la Conférence a établi et distribue actuellement une liste des documents officiels de la Conférence se rapportant à ce sujet que nous avons présentés au cours des dernières années.

J'aimerais clore l'ouverture de la présidence roumaine en appelant votre attention sur un extrait mémorable du célèbre ouvrage de Lewis Carroll, «Alice au Pays des Merveilles». À un croisement, Alice demande au chat de Cheshire «Où dois-je aller maintenant?», et le félin de répondre: «Eh bien, tout dépend de là où tu veux aller! Sais-tu où tu veux aller?». Alice répond alors: «Je crois que ça m'est égal.». Le chat lui dit alors: «Eh bien si cela t'est égal, peu importe la direction que tu prends.». Je ne voudrais pas apparaître comme le chat de Cheshire, et je ne voudrais pas non plus que les membres de la Conférence ressemblent à Alice.

Je vous remercie de votre attention. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Johannes Landman.

M. LANDMAN (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous dire la satisfaction qu'éprouvent les Pays-Bas à vous voir présider aux destinées de la Conférence. Nous ferons de notre mieux pour contribuer au succès de votre présidence. Même si la présidence est collective, chacun des présidents est tenu de faire le maximum – ce que vous ferez, j'en suis persuadé – et vous aurez besoin de tout l'appui disponible. Il est donc important que nous puissions vous apporter cette garantie.

Permettez-moi également de dire combien mon pays est reconnaissant à vos prédécesseurs, l'Ambassadeur Park et l'Ambassadeur Rapacki, dont les efforts inlassables ont donné un nouvel élan à la Conférence. Cela nous montre que la Conférence recueille déjà les fruits de la coopération innovante, difficile certes, mais ô combien indispensable, entre les six présidents.

Sous votre direction, la Conférence va engager une discussion ciblée sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles. Ma délégation se réjouit à la perspective de tenir une nouvelle série de débats constructifs semblable à celle qui, il y a quelques semaines, nous a permis de parler du désarmement nucléaire dans des termes plus généraux et dans une perspective plus large.

Comme je l'ai déjà dit dans une de mes précédentes interventions, le Gouvernement néerlandais considère le FMCT comme la prochaine étape logique, mais assurément pas la dernière, dans l'action multilatérale en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires.

Le FMCT est un instrument essentiel pour résoudre un certain nombre de questions touchant au désarmement et à la non-prolifération nucléaires. Comme convenu lors de la Conférence d'examen du TNP de 2000, le FMCT devra prendre en compte ces deux aspects.

Bien entendu, le principal objectif d'un tel traité est de mettre fin à toute activité de production d'uranium et de plutonium enrichi pour la fabrication d'armes nucléaires, ce qui implique l'arrêt de toute activité militaire d'enrichissement, de retraitement et de production.

Un deuxième objectif pourrait être de promouvoir le stockage sûr et le recensement précis des matières fissiles, afin d'en prévenir la prolifération. À lui seul, le risque croissant de voir des agents non étatiques se procurer des matières fissiles plaide en faveur de la négociation et de l'entrée en vigueur rapides d'un FMCT. C'est là un objectif qui nous paraît essentiel.

Je note que le terrorisme, loin de se limiter à telle ou telle région du monde, est aujourd'hui devenu un phénomène mondial. L'ouverture immédiate de négociations servirait donc les intérêts de toute la communauté mondiale et pas seulement ceux d'un petit nombre d'États.

J'ai été heureux de pouvoir faire savoir à La Haye que nombre des délégations qui se sont exprimées au cours des débats ciblés consacrés au désarmement nucléaire ont aussi parlé de la question d'un FMCT, se déclarant prêtes à commencer à négocier à ce sujet.

Toutefois, de nombreux points de vue différents ont été exprimés quant au contenu d'un tel traité et, bien que certaines positions semblent faciles à concilier, d'autres, à l'évidence, s'excluent mutuellement.

(M. Landman, Pays-Bas)

Pour cette même raison, il est évident que la meilleure façon pour la Conférence du désarmement de progresser est d'ouvrir des négociations sur un FMCT, et ce sans aucune condition préalable. Des négociations constituent le meilleur moyen de trouver des solutions aux divergences de vues dont je viens de parler.

Les Pays-Bas estiment qu'un FMCT est un préalable à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires, et qu'il créera l'élan dont nous avons besoin pour traiter les autres points de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie M. Landman, Ambassadeur des Pays-Bas, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence, sans parler de ses encouragements, qui sont les bienvenus.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole à M. Paul Meyer, Ambassadeur du Canada.

M. MEYER (Canada) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter un plein succès dans l'exercice de vos responsabilités. Nous espérons que vous-même et vos collègues serez en mesure de nous conduire vers des voies plus productives.

Alors que nous nous efforçons de promouvoir ici davantage de spontanéité et d'interactivité, j'aimerais faire quelques remarques sur ce que nous venons d'entendre. J'ai été frappé, et je dirais même ému, de vous entendre évoquer le onzième anniversaire de la présentation du rapport établi par un Coordonnateur spécial qui était alors Ambassadeur du Canada, Gerry Shannon, malheureusement décédé. Alors qu'il était en première ligne à tenter d'élaborer un mandat consensuel permettant de lancer les négociations d'un FMCT, il y a de cela 11 ans, nous voilà encore aujourd'hui dans l'attente de telles négociations, une situation qui nous laisse songeurs et dont nous devons, je crois, tenir compte en nous interrogeant, comme le Ministre Howells nous a si bien invités à le faire dans son excellent discours, sur les raisons qui nous ont jusqu'à présent empêché de nous entendre sur un programme de travail qui nous eût permis d'ouvrir ces importantes négociations. Le Ministre a eu raison de nous rappeler qu'à l'extérieur de cette salle, certaines attentes sont loin d'avoir été satisfaites. Il se peut, comme le dit le Ministre, que cette instance ait une vie propre, mais je pense que certains collègues considéreront peut-être plutôt que nous avons chacun notre mort propre, ou, du moins, une sorte d'état de somnambulisme, dont nous devons à tout prix sortir si nous voulons répondre à ces attentes.

Nous sommes conscients, je pense, de la nécessité pour chacun d'accepter un certain niveau de compromis si nous voulons avancer vers ledit programme de travail et, là encore, je pense que, vous avez eu tout à fait raison, Monsieur le Président, de souligner ou rappeler dans votre déclaration la position de l'Ambassadeur Rapacki, à savoir que l'objectif primordial du P6 pour cette année est de nous rapprocher d'un consensus sur un programme de travail, et je crois que ce but doit demeurer omniprésent dans nos esprits.

Comme l'a dit M. Howells, il n'est pas dans les intentions du Royaume-Uni d'étouffer le débat, ce qui me paraît louable. J'aimerais que chacun ici prenne le même engagement, car pour

(M. Meyer, Canada)

être franc, je crois qu'un des obstacles à un accord sur un programme de travail tient au fait que certains États ne sont pas disposés à laisser la Conférence ne serait-ce qu'aborder officiellement les questions qui les dérangent, et je crois que tant que nous n'aurons pas surmonté cet obstacle, nos chances d'atteindre notre but resteront minces. J'espère donc que chacun d'entre nous pourra faire la preuve manifeste de sa volonté d'accepter un débat ouvert sur les questions qui intéressent plus particulièrement tel ou tel membre. Je ne puis que reprendre à mon compte les propos de mon collègue néerlandais concernant l'importance de l'ouverture de négociations sur un FMCT, dont le Canada est un ardent partisan, mais que nous devons appréhender dans un contexte plus général.

Enfin, je vous rappelle que dans ce domaine, des progrès sont enregistrés en dehors de cette salle, alors que nous continuons à tourner en rond. Je profite de la présence parmi nous de notre collègue vietnamien pour féliciter son pays pour sa ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Vous le savez, cela réduit maintenant à 10 seulement le nombre d'États énumérés dans l'annexe II n'ayant pas encore signé ou ratifié cet instrument essentiel de non-prolifération et de désarmement à l'échelle internationale. Je prie instamment les autres États concernés de suivre rapidement le bon exemple donné récemment par le Viet Nam.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Canada de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. J'aimerais redire ici que nous sommes disposés à faire le maximum dans le sens de ce qui a déjà été dit, afin de redonner vie à cette instance, de stimuler le débat interne et de rapprocher cette instance du monde extérieur.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Notre séance plénière est donc terminée. La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 30 mars, à 10 heures, dans cette même salle.

La séance est levée à 11 h 15.
